

Rapport d'activités annuel de l'Esperluette

2020



**Une esperluette est le sigle typographique "&",
symbole du lien, fil conducteur de l'association.**

Table des matières

I.	Présentation.....	3
II.	Fonctionnement	8
A.	Modalités de gouvernance :	8
B.	Situation financière :	9
III.	Activités mises en œuvre	10
A.	Accueil des personnes en situation de handicap et/ou de leur famille.....	10
B.	Organisation de temps de rencontres et d'échanges « Les Cafés de l'Esperluette »	10
C.	Organisation de session de sensibilisation et de formation sur le handicap.....	10
D.	Organisation d'activités de loisir partagées à vocation inclusive	10
E.	Développement de partenariats et participation à des conférences, colloques et forum.....	11
F.	Projet « Habitat Inclusif »	12
1.	Origine du projet	12
2.	Objectifs	13
3.	Les acteurs opérationnels	13
IV.	Activités que l'Esperluette souhaite développer	15
A.	Elaboration et diffusion d'outils facilitant la participation des PSH	15
B.	Accès à l'emploi des PSH	15
C.	Accompagnement individuel des PSH	15
V.	2020 en chiffres	17
VI.	Résumé des actions en 2020	18
A.	Les temps d'accueil en 2020 : "Zéro parents sans solution"	18
1.	L'accueil personnalisé, source d'informations et de soutien.	18
2.	Le café des parents, un véritable et nécessaire soutien à la parentalité.	19
3.	Les cafés-débats : un thème pour faire du lien.	20
4.	Groupes de paroles informels adultes, un appui complémentaire à la parentalité.....	20
5.	Résumé quantitatif de ces actions auprès des familles :	20
B.	Temps de formation et de sensibilisation au handicap.....	21
C.	Les activités culturelles et de loisirs pour tous.	21
1.	Atelier « danse urbaine »	22
2.	Atelier « cirque »	23
3.	Atelier « un après midi au jardin »	24
4.	Atelier « Organise ta fiesta ! »	25
5.	Communication	26
D.	Participation à des manifestations et groupes de travail.	27
VII.	Le projet d'Habitat Inclusif.	28
VIII.	Les références et partenaires de l'Esperluette	31

I. Présentation



En 2006, création de l'Esperluette grâce à une subvention de la Fondation de France à l'initiative du Réseau INSERM de recherche sur la santé et le handicap de l'enfant en Haute-Garonne.

L'association est déclarée au JO du 8/12/2006 et **reconnue d'INTÉRÊT GÉNÉRAL** depuis 2009.

Ce groupement de personnes agit dans **l'esprit de la loi de 2005** en lien direct avec les **familles** et les personnes concernées par le **handicap et la maladie de l'enfant, tous acteurs d'une société pour tous.**

Les actions mises en place pour répondre aux objectifs de mise en lien des personnes, d'ouverture des champs des possibles, et de revendication d'une vie pleinement citoyenne et reconnue comme telle pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants :

- a. Accueil, écoute et soutien des familles (parents, fratries et proches), aide à la parentalité (individuel et en groupe) ;
- b. Actions de soutien, sensibilisation et formation pour les professionnels et les aidants familiaux (individuelle et en groupe) ;
- c. Organisation de rencontres à thèmes notamment sous forme de « café des parents » ou de journées ;
- d. Centre d'information et de ressources documentaires pour tout handicap ;
- e. Ateliers et sorties culturelles et de loisirs à vocation d'inclusion.

PROJET ASSOCIATIF :

Référence au statut

L'association a pour but de **favoriser les rencontres des familles et des professionnels concernés ou sensibilisés à la question du handicap, en leur offrant un espace d'accueil neutre, gratuit et anonyme.**

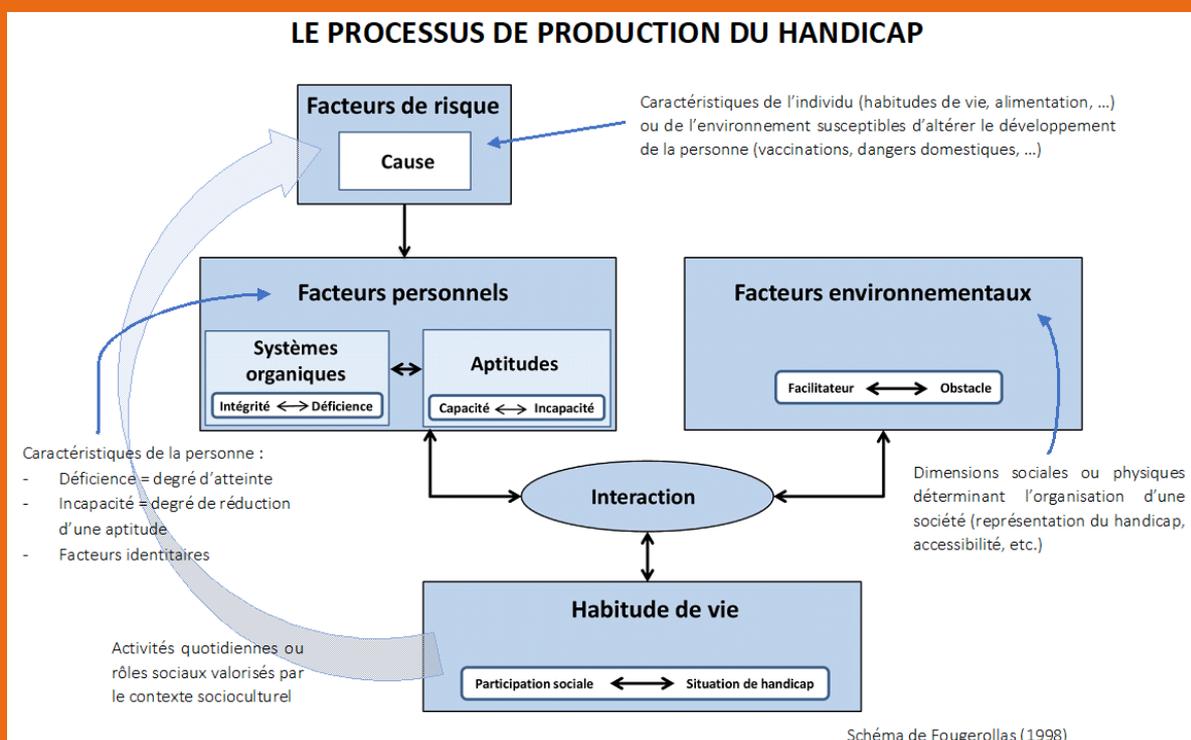
Elle s'adresse à toute personne concernée par une situation de handicap ou à des besoins spécifiques d'un enfant, quels que soient son âge et la nature de son handicap.

La base des actions de l'Esperluette

La citoyenneté et la naturelle diversité des personnes sont les fondements de la prise en compte des personnes en situation de handicap à l'Esperluette. Jeunes et moins jeunes, toutes situations sociales et familiales, toutes cultures, tout type de handicap (quel qu'il soit : moteur, intellectuel, sensoriel, trouble du comportement, trouble envahissant du développement, ou lié à une maladie chronique, ou à des séquelles de prématurité, ...)

L'Esperluette accompagne des familles concernées par le handicap d'un ou plusieurs enfants des adultes en situation de handicap et des professionnels. L'accueil et l'accompagnement se fondent sur les principes suivants :

1) Le handicap ne résume pas une personne. Il est le résultat de l'interaction entre les facteurs personnels et les facteurs environnementaux.



2) L'environnement peut être un frein ou un facilitateur. Ainsi, l'association accompagne les projets des familles et agit sur l'environnement pour le rendre capable d'accueillir la diversité des personnes.



Atelier cirque

2/ Légitimité et place des personnes :

Les parents sont accueillis en tant que parents, premiers éducateurs de leurs enfants, légitimes dans leurs choix éducatifs. Leur parole et leurs projets sont respectés.

Les jeunes sont accueillis comme tout autre jeune. Ils sont considérés comme légitimes dans leurs choix. Leur parole et leurs projets sont respectés.

La personne, ou ses parents lorsqu'elle est enfant, sont auteurs et acteurs de leurs projets de vie.

3/ Pouvoir d'agir :

Chaque personne est capable ou mise en capacité d'exprimer ses aspirations et d'agir pour la mise en œuvre de celles-ci. Les pratiques mises en œuvre à l'Esperluette depuis sa création en 2006, se basent sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et du collectif.

La posture de l'accueillant.e /accompagnant.e est soutenante, rassurante et facilitatrice.

4/ Citoyenneté :

L'action de l'Esperluette s'inscrit dans la marche vers la société inclusive. Elle contribue à l'accès aux droits communs, favorise les passerelles entre milieux dits « protégés » et milieu dit « ordinaire », développe le vivre ensemble par des rencontres et projets inclusifs.

L'Esperluette ne fait donc pas à la place, elle fait AVEC les familles, les personnes et leurs environnements. Elle crée un climat de confiance permettant à chaque acteur de contribuer à la réussite de ses projets.

Depuis sa création en 2006, l'association agit dans l'esprit de la Loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle compte 93 adhérents (2017).

5/ Essaimage :

Les projets que l'Esperluette met en œuvre, profitent à tous. Un temps conséquent est passé à partager nos idées, méthodologies, fonctionnements, afin de permettre à tout autre porteur de projet, à des étudiants ou institutions, d'échanger sur nos actions et de réutiliser les méthodologies et outils mis en place par l'association.

II. Fonctionnement

A. Modalités de gouvernance

La politique et le fil conducteur de l'association sont construits et évalués par les membres du Comité d'Administration (CA). Ils se rencontrent au moins deux fois par an pour évaluer et faire évoluer ses axes.

Les membres du bureau, issus du CA, sont en lien direct avec le terrain, par des échanges hebdomadaires par e-mail et téléphone, par leur présence au cours de rencontres institutionnelles, par le temps bénévole qu'ils accordent sur certaines actions et également par leurs activités professionnelles et personnelles.

Les projets sont issus des idées et besoins des familles et des personnes en situation de handicap (PSH). Elles sont écoutées et soutenues dans l'écriture de leur projet de vie, ce qui les amène à élargir leur propre vision du handicap et sa place dans la société.

Chacune est invitée à s'associer au fonctionnement associatif sous la forme qui lui convient : administratif, recherche de documents, mise en lien avec d'autres familles, préparation des cafés débats, préparation d'un repas, d'une sortie, tutorat de stagiaires ou de volontaires en service civique, recherche de fonds, groupes de travail, pair-aidance, gestion de la bibliothèque... et autres initiatives selon les compétences de chacun (dépannage informatique, mise à jour du site internet, bricolage, rangement, repas, goûter, couture, animation...).

Tous les bénévoles, dont les parents mobilisés, et tous les adhérents sont invités à participer aux temps de regroupements : projets, formations, rencontres conviviales de partage de pratiques ou de galette des rois (!), assemblée générale, ...

Le bureau de l'Esperluette :

Emmanuelle DARAN, présidente

Claire MAGNE, présidente adjointe

Françoise LACAZE, secrétaire

Emilie GABORIT, secrétaire adjointe

René DARAN, trésorier

Pascal CAMPOS, trésorier adjoint

Tous les membres du CA exercent leurs missions à titre bénévole.

L'assemblée générale a lieu une fois par an.

B. Situation financière

Les comptes sont élaborés par un bénévole, ancien cadre de la direction générale des impôts.

Toutes les données sont dans le document "Comptes annuels 2020".

La création de l'association en 2006 s'est inscrite en continuité de la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, et la lutte contre les discriminations.

Depuis cette date, l'association ne cesse d'œuvrer pour accomplir des missions dans le sens des valeurs de cette Loi.

Elle vit depuis plus de 15 ans grâce à des subventions à court terme (annuelles ou bi-annuelles), à la générosité des adhérents et donateurs. Ceci prouve qu'elle a toujours répondu à cet engagement, qu'elle est reconnue pour ses valeurs et son sérieux dans les activités qu'elle met en œuvre pour innover et développer sans relâche de nouvelles initiatives inclusives.

Aujourd'hui, le comité interministériel notifie dans son rapport différents axes qui ont toujours été le "cheval de bataille" de l'association. Cela prouve que l'Esperluette a été précurseure dans de nombreux domaines, ce qui lui a valu, rappelons-le, la confiance des fondations et autres financeurs.

Le dossier de presse du comité interministériel du 5 juillet 2021 confirme le besoin désormais reconnu au niveau gouvernemental que les activités de l'association se généralisent au niveau national. Pour cela, elle a besoin de financements à moyen terme, voire à long terme. Elle en a besoin pour continuer ses activités innovantes mais aussi transmettre son savoir-faire expérientiel aux futurs porteurs de projets inclusifs. L'Esperluette en a toutes les compétences.

Les subventions obtenues au fil des années, depuis 2006, prouvent qu'elle a toujours honoré sa mission d'intérêt général, d'utilité publique et sociale.

L'association trouve pertinent de continuer à être financée par des subventionnements suite à des appels à projet. En effet, cela la maintient en veille sur les évolutions sociétales et la motive pour créer des réponses adaptées aux besoins qui évoluent sans cesse.

Cependant, une grosse part du budget de fonctionnement de l'asso (50%) nécessite d'être pérennisée pour continuer à fonctionner et développer ses missions, pour permettre un suivi durable des situations des familles accompagnées et fidéliser les partenariats construits, consolider les projets en cours.

Cette stabilisation financière (pour partie de l'activité) renforcerait la déjà forte mobilisation de bénévoles et partenaires, ce qui fait la force de l'association, nourrit son énergie collective et inclusive où tout enfant, adulte, reconnu en situation de handicap ou non y a sa place, est impliqué et respecté comme acteur et citoyen.

III. Activités mises en œuvre

14 ans déjà que l'Esperluette mène ses actions auprès des familles. L'objectif général de l'association est **de contribuer au développement d'une société inclusive reconnaissant les capacités des personnes en situation de handicap et leur rôle en tant que citoyens.**

Et ses OBJECTIFS SPECIFIQUES sont :

➔ Créer du lien pour partager les expertises (PSH, aidants, associations, professionnels, institutionnels) et lutter contre la marginalisation

➔ Contribuer à améliorer l'accès aux droits communs des personnes en situation de handicap (PSH)

A. Accueil des personnes en situation de handicap et/ou de leur famille

- ⇒ Ecoute, information et orientation,
- ⇒ Soutien psycho-social des PSH et familles
- ⇒ Médiation
- ⇒ Accompagnement dans l'élaboration et mise en œuvre de leur projet de vie

B. Organisation de temps de rencontres et d'échanges « Les Cafés de l'Esperluette »

- ⇒ Les Matinées Familiales (vendredi matin / 2 fois par mois)
- ⇒ Les Cafés Pair-aidants (samedi après-midi / 2 fois par mois)
- ⇒ Les Cafés-débats (en soirée / 1 fois par mois environ)

C. Organisation de session de sensibilisation et de formation sur le handicap

- ⇒ Sessions de sensibilisation grand public (ateliers citoyens et festivals)
- ⇒ Sessions de sensibilisation de professionnels et partenaires
- ⇒ Sessions de formation / Ecoles de futurs professionnels médico-social, santé ...

D. Organisation d'activités de loisir partagées à vocation inclusive (donc ouvertes à tout public avec ou sans handicap, enfants, adultes et seniors)

- ⇒ Sorties culturelles et de loisirs
- ⇒ Temps festifs
- ⇒ Les jardins partagés « Les Castors de l'Hers »
- ⇒ Atelier Danse Urbaine (tous les mercredis de 18h30 à 20h, au local de l'association en visio)
- ⇒ Atelier Cirque (samedi 2 fois par mois de 14h40 à 16h30 à la MJC de l'Union)

...



Atelier Cirque

E. Développement de partenariats et participation à des conférences, colloques et forum

Le travail en réseau avec de nombreux partenaires - dans des domaines pluridisciplinaires - est une composante fondamentale au cœur du fonctionnement de l'association dont un des objectifs est précisément de créer du lien pour le partage des expertises. Ce partage d'expertise est à double sens : des PSH et familles vers les professionnels et institutionnels pour faire remonter leur vécu, les difficultés rencontrées au quotidien et leurs besoins. Mais aussi des professionnels et institutionnels qui partagent leur propre expérience et expertise des situations très complexes et diverses avec l'association, permettant ainsi de renforcer les compétences de l'équipe et de fournir aussi un accompagnement précieux aux familles et PSH en difficultés.

Participation à des instances de la ville de Toulouse en lien avec le handicap : Ville accessible / ville inclusive par exemple.

L'objectif de l'association, dans son partenariat, est principalement de faire valoir la parole et la place des PSH et de leurs aidants dans la cité.

F. Le projet « Habitat Inclusif »

1. Origine du projet

L'Esperluette existe depuis 2006. Les jeunes accueillis dès l'origine ont grandi et les préoccupations des familles et des jeunes se tournent aujourd'hui vers le devenir d'adulte : le logement, le travail, la santé, les loisirs, ...

Pour préparer et anticiper la vie de ces jeunes en tant que citoyens les plus autonomes possibles, il semble essentiel de passer par une prise d'indépendance préparée et mesurée vis-à-vis du noyau familial, être capable de s'autodéterminer, de faire des choix, de choisir son logement et son cadre de vie, de se projeter dans des activités d'adultes (travailler, faire du bénévolat, se former, ...)

L'association a donc décidé courant 2017 de se mobiliser activement sur ces nouvelles préoccupations (par notamment une affectation du budget à des moyens humains spécialement dédiés) et d'en faire un projet à part entière. Dans ce but, l'Esperluette a constitué un groupe de travail pour réfléchir à une réponse alternative en terme de logement et vie sociale : **un habitat inclusif et accompagné, bien intégré dans le quartier et la ville.**

En Haute Garonne et à Toulouse, très peu d'initiatives ont déjà vu le jour, et toutes sont "spécialisées" sur un type de handicap. Le projet porté par l'Esperluette est d'autant plus innovant qu'il a vocation à être ouvert à des personnes ayant des handicaps différents ET à des personnes sans handicap.

Cela rejoint les valeurs fondatrices de l'association, à savoir l'accueil de tous, avec ou sans handicap, et quel qu'il soit.

Concrètement, le projet sera intégré dans une démarche globale :

-> Un éco-quartier propice à l'engagement citoyen

-> Un îlot de 80 logements porté par un bailleur social

-> Une résidence intergénérationnelle et inclusive gérée par Habitat & humanisme et co-animée dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Esperluette

=> Le bailleur social, SA Patrimoine, et ces 2 associations co-construisent le projet social à l'échelle de l'îlot permettant de faire vivre un collectif dans le respect des spécificités de chacun.

Ce projet est aussi innovant car il part du postulat que les personnes en situation de handicap sont des personnes capables de décider de leur vie.

L'Esperluette souhaite également approfondir sa réflexion et ses connaissances pour partager avec d'autres les savoir-faire qu'elle aura acquis afin que ce projet puisse être reproduit ailleurs sur le territoire. Ainsi, l'association l'Esperluette s'engage dans une démarche de modélisation, capitalisation et transmission.

Plus précisément, l'Esperluette définit son projet d'habitat inclusif avec les fondamentaux suivants :

- Mixité de publics (générationnelle, socio-économique)
- Mixité de handicaps

- Logement pérenne dans un quartier urbain équilibré
- Esprit de coopération et de bienveillance
- Ouverture sur l'extérieur : aller vers et accueillir
- Utilité sociale pour le quartier
- Démarche participative
- Espaces de vie collective.

2. Objectifs

Objectif 1 : Le projet d'habitat inclusif intergénérationnel est élaboré avec les personnes en situation de handicap et leur famille dans un réel esprit de co-construction dans le respect du rythme de chacun.

Objectif 1 bis : Le projet d'habitat sert de support pour l'accompagnement individuel et collectif à l'élaboration d'un projet de vie éclairé.

Objectif 2 : L'Esperluette inscrit cet habitat inclusif dans une démarche d'ouverture très aboutie en nouant partenariats et collaborations avec des acteurs privés et publics non-experts du handicap pour co-construire un projet opérationnel complet assurant ainsi sa pérennité.

Objectif 3 : Le projet d'habitat, dans son élaboration et son fonctionnement, sert de support à l'essai d'un modèle transférable.

Objectif 4 : L'habitat inclusif est fonctionnel au sens où la coordination assure une mixité effective et bien vécue par tous ; il est intégré dans son environnement en tant que lieu ressource potentiel et les personnes en situation de handicap sont actrices et citoyennes à part entière au sein de l'habitat et du quartier.

Pour avancer et concrétiser ce projet de logement inclusif et participatif, l'association a fait appel depuis 2017 à deux professionnelles, une chargée de projet et une intervenante pour l'aide méthodologique et son expérience dans l'habitat qui ont continué leur mission tout au long de l'année 2020.

3. Les acteurs opérationnels

- **Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées** : impliquée dans le logement d'insertion et intergénérationnel, cette association assurera la gestion des locaux collectifs, la gestion locative d'une partie des logements, la co-animation du projet social et l'accompagnement global.
- **Patrimoine S.A. Languedocienne** : bailleur social, particulièrement sensible à la mixité sociale et intergénérationnelle, assurera la gestion locative d'une partie des logements.
- **Altarea Cogedim & Crédit Agricole Immobilier** : aménageur et promoteur.

- **L'Esperluette** : l'association assurera la co-animation du projet social et proposera un accompagnement à l'exercice de la citoyenneté, en particulier pour les personnes en situation de handicap. Elle sera aussi à l'origine d'événements de sensibilisation au handicap sur le quartier. Surtout, elle sera le pivot et aura un rôle de conseil et de soutien auprès des personnes en situation de handicap.

IV. Activités que l'Esperluette souhaite développer

A. *Elaboration et diffusion d'outils facilitant la participation des PSH*

- ⇒ Recherche et étude comparative sur les outils et pratiques, méthodologies d'animation de groupes de PSH avec déficience intellectuelle
- ⇒ Sensibilisation de partenaires potentiels à l'utilisation des outils (FALC par exemple)
- ⇒ Organisation d'ateliers participatifs
- ⇒ Conception, validation et diffusion de fiches outils (documents, site web, ...)
- ⇒ Supports vidéo à développer
- ⇒ Site internet adapté à tous

B. *Accès à l'emploi des PSH*

- ⇒ Développement de partenariats institutionnels et associatifs pour accès à l'emploi des PSH/PSHM
- ⇒ Sensibilisation des employeurs potentiels du site Guillaumet.
- ⇒ Organisation d'ateliers participatifs pour faciliter la paire-aidance

C. *Accompagnement individuel des PSH*

Les enfants des familles accompagnées par l'Esperluette ont grandi. Il y a maintenant également un public de (jeunes) adultes et ce sont d'autres questions auxquelles ils sont confrontés et qui préoccupent leurs parents.

A l'heure actuelle, il est repéré un panel assez large d'associations de soutien pour les parents d'enfants avec un handicap mais aussi d'associations de loisirs, de lieux pour se ressourcer et sortir de l'isolement (à la fois pour les familles et les personnes avec un handicap).

Toutefois, il n'existe pas dans le département d'association, en dehors de la législation médico-sociale, permettant aux adultes en situation de handicap d'être accueillis, écoutés, soutenus, informés, orientés, aidés à la formulation de leur projet de vie ... En somme, un espace neutre hors des circuits institutionnels et/ou spécialisés comme le propose l'Esperluette pour les familles depuis une quinzaine d'années !

Au vu des demandes grandissantes de personnes avec un handicap souhaitant être soutenues dans l'élaboration de leur(s) projet(s), des familles souhaitant que leurs enfants adultes puissent bénéficier d'un accompagnement sans qu'ils soient l'intermédiaire et du vide au niveau du territoire quant à une orientation possible, la salariée en charge de l'accompagnement des

familles à l'Esperluette propose également désormais un accompagnement individualisé pour les personnes en situation de handicap. Cette action s'inscrit dans la continuité des ateliers collaboratifs TABITOU et est une opportunité supplémentaire pour les personnes avec un handicap de développer leur autodétermination, leur capacité à faire des choix, à décider pour elles-mêmes, à exprimer leurs aspirations.

Cet accompagnement demande plus de temps que celui à destination des familles et notamment lorsque le handicap implique des difficultés d'ordre cognitives : nécessité d'utiliser des supports adaptés, de faire davantage de lien avec les partenaires (dont la famille), de recevoir les personnes plus de fois et plus longtemps. Il est estimé que pour une même demande, il faudra 1,5 à 2 fois plus de temps quand l'accompagnement s'adresse directement aux personnes avec handicap. En lien avec le projet d'habitat inclusif porté par l'Esperluette, nous souhaiterions pouvoir développer cette action afin de proposer une continuité dans l'accompagnement des personnes.

Ainsi, à partir des 3 accompagnements en cours, une estimation d'une demi-journée par semaine (3,5h/semaine) consacrée à cette action semble cohérente.



V. 2020 en chiffres

79 familles
adhérentes

361
participations à nos
différentes actions

31 participations
aux 3 cafés-
débat organisées
en visioconférence

12 cafés « des parents »
en présentiel
7 nouvelles familles
accueillies

41 bénévoles
participent au bon
fonctionnement
des ateliers et de
l'association et à
la mise en œuvre
du projet habitat
inclusif pour plus
d'un ETP, soit 1718
heures annuelles.

6 salariés pour un
équivalent temps
plein (ETP) de 0.71

45 familles
différentes
suivies de façon
personnalisée tout
au long de l'année

VI. Résumé des actions en 2020

A. *Les temps d'accueil en 2020 : "Zéro parents sans solution"*

1. L'accueil personnalisé, source d'informations et de soutien

- Au téléphone
- Au local de l'association
- A domicile

L'accueil personnalisé est assuré principalement par notre chargée d'accompagnement des familles, psychologue de formation et salariée de l'association, Bérengère Legentil puis Rosen Cauchi.

Il y a eu une augmentation du temps de travail de la salariée courant 2020 de 8h à 16h. Toutefois, il y a des périodes de l'année où il y a un surcroît d'activités et lors desquelles des bénévoles prennent le relais lorsque la salariée n'est pas disponible.

Elle a comme missions principales la lutte contre les exclusions des enfants en situation de handicap et le soutien à la parentalité. Pour accompagner ces familles, un rendez-vous individuel leur est proposé dans le local de l'Esperluette ou à domicile ou en visioconférence. Pour la majorité, ces familles sont en difficulté pour accéder à leurs droits et pour gérer leur quotidien. Elles ont besoin d'écoute, de soutien et de réassurance dans leur parentalité. Pour les soutenir et lorsque les familles le souhaitent, la chargée de mission peut également être présente lors des entretiens avec la MDPH ou autres réunions ou commissions. Pour accompagner au mieux ces familles et proposer un accompagnement de qualité, elle fait le lien avec les partenaires présents sur le territoire (centre de loisirs, maisons des solidarités, caisse d'allocations familiales, associations spécialisés, centres sociaux ...).

Avec le contexte lié à la Covid 19, il y a eu une poursuite de l'accueil et de l'accompagnement des familles en privilégiant les liens téléphoniques quand les situations individuelles le permettaient. Cette crise sanitaire a grandement impacté les familles touchées par le handicap et/ou la maladie. Toutefois, le nombre de familles suivies individuellement est resté sensiblement le même qu'en 2019. C'est plutôt le nombre de liens (appels, rendez-vous) avec chaque famille accompagnée qui s'est trouvé augmenté avec des préoccupations plus particulières qui ont nécessité de créer des nouveaux partenariats, notamment concernant le logement.

2. Le café des parents, un véritable et nécessaire soutien à la parentalité.

L'Esperluette propose un Café des parents le vendredi matin de 10h à 12h chaque quinzaine hors vacances scolaires. Les parents sont accueillis au local de l'association au 48 ter avenue Louis Plana, 31500 Toulouse. Des parents acteurs de l'association et une psychologue du développement (Chloé Bedel) accueillent d'autres parents d'enfants avec handicap autour d'une boisson chaude dans une ambiance conviviale. Les échanges en groupe se font à partir des expériences et idées de chacun.

En 2020, 12 Cafés des parents ont eu lieu soit 24 heures au total. 7 dates ont dû être annulées étant donné les confinements. Le nombre de parents accueillis a été réduit à 5 pour chaque séance entre mars et décembre. 7 nouvelles familles ont bénéficié de cet accueil. L'association a fait le choix de maintenir les Cafés en présentiel car la plupart des autres associations qui proposent des temps de rencontre entre parents a organisé des visioconférences.

Objectifs :

- Rompre l'isolement
- Partager son vécu, le confronter à celui des autres, s'inspirer de l'expérience de l'autre
- Soutenir la fonction parentale par l'écoute
- Espace de parole libre, non jugement

Effets attendus :

- Pairémulation
- Entraide/ Réciprocité
- Valoriser les potentialités de chacun
- Déculpabilisation
- Ouverture du champ des possibles

Partenariat :

Création d'un calendrier commun sur les groupes rencontres entre parents avec d'autres associations : Autisme 31, Enfant Extra Ordinaires, Trisomie 21.

Lien avec le CRA qui propose et va financer deux journées de formation sur l'animation de groupe de parole accessibles à des bénévoles de ces différentes associations.

Constats 2020 :

Ce sont davantage de mères qui participent à ces temps de rencontre. Les parents accueillis ont des enfants adultes pour la plupart et sont en pleine réflexion sur les questions de logement et de travail.

Nouveauté en 2020 :

Un adulte en situation d'Autisme (Asperger) est régulièrement venu au Café des parents. Sa participation a permis d'apporter un regard différent sur les situations. Grâce au partage de son expérience de vie et de ses ressentis, les parents ont pu en tirer de nouveaux éclairages.

3. Les cafés-débats : un thème pour faire du lien

En 2020, les cafés-débats à thème ont été réinstaurés. Ces temps d'échange croisent les axes portés par le café des parents, notamment sur la rencontre de personnes concernées par le handicap. Ils ont lieu environ une fois par mois en soirée. Les thèmes proposés font écho à des préoccupations exprimées par les familles, que ce soit lors des accompagnements individuels et/ou lors des cafés des parents. Ils peuvent être également être à l'initiative de partenaires qui proposent d'intervenir sur un sujet précis. Les cafés-débats sont organisés et co-animés par Rosen Cauchi qui communique régulièrement avec Chloé Bedel pour l'identification des thèmes à développer.

3 cafés-débats ont été organisés autour de deux thèmes distincts et auxquels ont participé 31 personnes au total : « La protection des personnes vulnérables » (2 groupes), « les enjeux de la transmission ». L'intervenant professionnel pour ces thèmes est un nouveau bénévole de l'association, Bruno Bertrand, notaire.

4. Groupes de paroles informels adultes, un appui complémentaire à la parentalité

Un samedi par mois, à la MJC de l'Union, des parents bénévoles organisent un moment convivial d'échange et de partage au cours duquel chacun peut se ressourcer, trouver des informations concrètes, se rassurer, retrouver de l'énergie ...

Ces trois activités de temps d'accueil font partie intégrante de l'action que nous menons dans le cadre du réseau REAAP de la CAF de Haute-Garonne.

5. Résumé quantitatif de ces actions auprès des familles

Nombre total de participants aux actions : **213 + 31 + 69 + 48**

Nombre total de parents différents ayant participé aux actions : **45 + 25 + 20 + 8**

Nombre total d'enfants différents ayant participé aux actions : **7**

Nombre total de familles différentes ayant participées aux actions : **45 + 22 + 18 + 7**

Nombre total de professionnels différents ayant participés aux actions : **3 + 3 + 4 + 1**

B. Temps de formation et de sensibilisation au handicap

1. Interventions

- auprès de promotions d'éducateurs spécialisés à Erasme et d'étudiant.e.s en orthophonie et à l'Institut Saint-Simon sur le thème : « Société inclusive, pouvoir d'agir, représentations sociales du handicap, habitat inclusif.
- auprès de la CPAM Normandie pour une information sur l'habitat inclusif.

2. Sensibilisation

A l'école Maurice Bécane à Toulouse avec prêt de notre mallette comprenant différents outils de sensibilisation.

3. Accueil et encadrement

Trois stagiaires de 2^{ème} année d'Educateur Spécialisé de l'école ERASME :

Travail sur la question de l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des différentes infrastructures des quartiers environnants notre futur habitat inclusif : commerces, cabinets médicaux, pôles culturels.

L'objectif est d'accompagner ces différents acteurs afin qu'ils puissent recevoir sereinement et dans les meilleures conditions possibles des personnes en situation de handicap.

Une étudiante en dernière année d'Educateur Spécialisée a été accueillie pour un stage long : création d'ateliers à l'Esperluette et sujet d'étude centré sur : « Le travail en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de l'accompagnement médico-éducatif à domicile".

C. Les activités culturelles et de loisirs pour tous

Les objectifs visés par les ateliers de l'Esperluette sont :

- offrir un espace de rencontre à tout enfant ou adolescent qui le souhaite,

- bénéficier de loisirs adaptés dans le domaine artistique et pouvoir exprimer librement ses talents,
- inciter les enfants ordinaires à partager des loisirs avec des enfants handicapés pour pérenniser des ateliers mixtes dans le quartier,
- être un tremplin pour les enfants handicapés afin qu'ils « s'entraînent » à vivre une expérience d'apprentissage d'une activité en petits groupes pour pouvoir ensuite aller dans un autre lieu plus facilement, avec l'aide d'un intervenant de l'Esperluette si besoin pour sensibiliser le nouveau lieu
- rassurer les parents sur les compétences de leur enfant



1. Atelier « danse urbaine »

Il est animé cette année par Paul Quénée, et par un stagiaire, Isiah-Thomas Finoly-Lanoix, étudiant en STAPS.

Le lancement de l'activité a failli échouer, compte tenu des conditions sanitaires ... Mais le solide noyau des danseurs de l'atelier danse urbaine a gardé la motivation, et c'est

finalement un groupe de 5 (2 hommes, 3 femmes) qui a pu partager ces moments toujours festifs de danse. C'est moins que les années passées, mais déjà beaucoup dans un contexte où les activités extrascolaires étaient quasi inexistantes.

Les ateliers ont eu lieu dans les locaux de l'Esperluette, en prenant 3 pratiquants en présentiel et 2 en visio. La ponctualité et l'envie des pratiquants ont rendu l'activité vivante, malgré l'organisation compliquée (peu d'espace, outils informatiques compliqués à mettre en place pour ce public).

Isiah a su trouver sa place, et observer la puissance de la danse sur la cohésion d'un groupe qui partage cette passion. C'était important de permettre à un jeune qui se forme à accompagner les personnes en situation de handicap de le sensibiliser à la beauté de ces moments d'échange, rendus possibles par une écoute attentive des pratiquants, en leur donnant la parole de façon bienveillante et adaptée.

Un projet pour 2021 :

Paul Quénéé propose d'intervenir par exemple sur 1 semaine de résidence, afin de créer un spectacle, qui pourrait être présenter dans un théâtre. A suivre ...

Témoignage de Isiah-Thomas :

En cette période sanitaire particulière, les séances étaient des lieux de rassemblement où les pratiquants pouvaient se voir et échanger. Proposer des situations en groupe a permis aux pratiquants de développer leurs relations sociales.

Personnellement en plus des compétences professionnelles développées au sein de ce stage, la prise en charge de ce groupe a été une vraie expérience humaine. Les moments de partages au sein de l'atelier ont été très enrichissants.

Et pour finir j'adresse mes remerciements à l'accueil tous les pratiquants sans qui mon intervention n'aurait pas lieux et qui m'ont fait vivre des moments inoubliables.

2. Atelier « cirque »

L'atelier « **Cirque** » est animé par Christophe et co-encadré par deux bénévoles, Marjorie et Roseline.

L'atelier a lieu deux fois par mois de 14h30 à 16h00 à la MJC de l'Union, suivi d'un goûter partagé.

L'atelier cirque de l'Esperluette, comme toutes les activités d'intérieur accueillant du public, n'a pas pu démarrer cette année en septembre 2020.

Nous avons dû attendre mars 2021 pour que la mairie de l'Union donne son feu vert et ceci parce que les participants à l'atelier sont en situation de handicap. En effet seul le public en situation de handicap étaient autorisés à se regrouper.

La MJC de l'Union accueille l'atelier cirque de l'Esperluette dans ses locaux et met gracieusement à disposition une salle d'activité ainsi qu'une salle conviviale avec canapés, fauteuil et table basse et un coin cuisine. Ce qui permet aux familles de se poser le temps de l'atelier, d'échanger et boire un café. Et également de partager un goûter avec les participants après l'atelier pour échanger ses impressions, ce que l'on a fait.

Cette année, il n'y a eu que 4 participants, malgré l'annonce sur le site de l'Esperluette, un petit noyau dur qui se connaît et fonctionne bien ensemble.

Nous pensons que les autres personnes qui fréquentaient l'atelier ont craint à cause de la COVID, certains ont eu des problèmes de santé. Une personne est venue s'essayer au cirque mais n'a pas souhaité revenir.

Une autre personne s'est manifestée, mais ses enfants étaient trop jeunes.

Les participants étaient tous des garçons.

Marjorie et Roseline sont les deux bénévoles de longue date qui accompagnent les jeunes et elles ont répondu présentes cette année encore. Elles sont très impliquées et sont très appréciées des jeunes avec qui elles forment une équipe qui fonctionne.

Un projet pour 2021 :

Si les circonstances sanitaires le permettent, Christophe et les bénévoles proposent, outre les ateliers cirque bimensuels, des journées ou demi-journées de découvertes des arts du cirque en famille. Christophe sera présent pour montrer et guider, il n'y aurait pas de limite d'âge contrairement à l'atelier à l'année, et les « testeurs » seraient sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

3. Atelier « un après-midi au jardin »

Cet atelier est organisé sur la parcelle adaptée **des jardins partagés des castors de l'Hers**. Il est animé par plusieurs bénévoles, Aude Mahe-Kolbe, Leïla Binet, une stagiaire en formation d'éducatrice spécialisée, Nathalie Rivière et une personne en mécénat de compétence, Géraldine Auger.

Les objectifs de cet atelier sont multiples :

- Découvrir les plantes et la biodiversité au moyen d'activités ludiques : Quizz botanique en équipe, réalisation d'herbiers, nichoirs à oiseaux, land'art, construction de mobiles décoratifs avec des matériaux naturels.
- Appréhender le lien à la nature par des activités de jardinage : travail du sol avec les outils appropriés, plantations d'aromatiques et de petits fruitiers, semis de fleurs en pleine terre, semis de légumes ou de fleurs en godet. Cette activité intègre une dimension pédagogique comme par exemple expliquer le processus de germination d'une fleur au moyen de supports visuels adaptés.
- Encourager la création de lien social entre pairs mais aussi en mixité avec les autres jardiniers des Castors de l'Hers.
- Intégrer la dimension thérapeutique des jardins : en effet le jardin est un média neutre et rassurant qui permet d'entrer en relation avec le vivant, d'en prendre soin et par là même de réenclencher le désir de prendre soin de soi-même.



Atelier Land'art, mai 2021

4. Atelier « Organise ta fiesta ! »

L'atelier collectif "Organise ta fiesta !" s'est déroulé en visioconférence pendant 5 séances qui ont été programmées entre le 26 novembre 2020 et le 28 janvier 2021. L'inscription était volontaire et les personnes inscrites se sont engagées à suivre les 5 séances.

Cet atelier est organisé par une stagiaire, Nathalie Rivière, en formation d'éducatrice spécialisée.

Cet atelier collectif a été imaginé en partant des besoins exprimés par certains adhérents de l'Esperluette : le besoin de lien social et le besoin de progresser dans les compétences nécessaires pour l'organisation d'évènements à caractère convivial.

Les objectifs de cet atelier étaient multiples :

- Développer les compétences en organisation des personnes
- Créer un espace propice aux échanges entre pairs et à la dynamique collective
- Encourager la participation des personnes et leur permettre de s'exprimer sur leurs expériences
- Co-construire un matériel méthodologique de référence pour aider à l'organisation de fêtes
- Permettre aux personnes de vivre un moment convivial pendant la pandémie en intégrant par exemple la diffusion de musiques choisies par les personnes durant l'atelier.

Bilan de l'activité :

5 personnes ont suivi cet atelier régulièrement, elles ont participé à la construction du guide pour organiser des fêtes (guide sous forme de diapositives). Elles ont notamment contribué à choisir les thèmes des diapositives et ont été force de proposition pour la formulation du texte et le choix des images. Ce guide d'organisation de fête a été spontanément partagé par certaines personnes sur les réseaux sociaux et il est disponible sur notre site internet.

5. Communication

- **Un article dans les Cahiers de l'Actif**, novembre/décembre 2020, N° 534-535, « Envole-toi, l'habitat inclusif selon l'Esperluette ».

<https://www.actif-online.com/publications/les-cahiers-de-lactif/le-dernier-numero/lhabitat-inclusif-des-projets-innovants-au-service-dune-reelle-inclusion.html>

- **Et Un film à ne pas manquer !**

Des intervenants de l'Esperluette (Paul QUENEE, Christophe LINA, Nicolas FONTAINE, soutenus par des proches (Léon QUENEE et Guy Marc JOMINY) et par la société de production cinématographique « Le gros indien » ont réalisé un film sur les actions que nous menons, à l'image des valeurs que nous défendons.

Allez voir la vidéo de l'Esperluette sur youtube

<https://www.youtube.com/watch?v=yep8NhjklNg>

D. Participation à des manifestations et groupes de travail

Les conditions sanitaires de cette année ont fortement ralenties ces activités. Malgré tout, par visio-conférence ou en présentiel, nous avons pu répondre aux sollicitations suivantes :

- ☞ Participation à l'organisation de la semaine « ville et handicap » 2020 de la ville de Toulouse qui a finalement été annulée.
- ☞ Participation au groupe de travail Ville accessible-Ville inclusive, Ville de Toulouse
- ☞ Participation aux groupes de travail
- ☞ de la mise en œuvre de la plateforme handicap : PEACH (Clémence Lacorne)
- ☞ Participation à l'observatoire de l'Habitat Inclusif
- ☞ Participation à Toulouse Plage dans le cadre du Réseau REAAP de la CAF



Stand Esperluette à Toulouse Plage 2020

VII. Le projet d'Habitat Inclusif : état des lieux en 2020

Contexte

Le projet sera intégré dans une démarche globale au sein du futur quartier Guillaumet. Mille deux cents logements doivent voir le jour avec une répartition très équilibrée : 45 % de locatif social, 10 % destinés à l'accession sociale à la propriété¹ et 45 % dédiés au logement libre. Le projet prévoit également la création de bureaux (8 500 m²) ainsi que l'implantation de commerces sur 5 800 m² et d'équipements (9 000 m²) pour les nouveaux résidents et habitants du quartier.

Deux tiers-lieux seront notamment ouverts au public. L'un sera dédié à l'éco-responsabilité, doté d'une ferme urbaine, d'une cantine associative, d'un atelier de réparation et de locaux mutualisés pour les associations. L'autre s'inscrira dans la Soufflerie, un bâtiment exceptionnel dans lequel étaient effectués les essais de stabilité des avions et aura un rayonnement plus métropolitain.

Le projet s'organise autour de deux centralités : la Place de l'Ombrière et le jardin central ; celui-ci s'ouvrant sur une grande plaine de jeux. La biodiversité est aussi un axe majeur du projet : les espaces plantés représenteront à terme plus de 40 % de la superficie du projet, une ambition de taille pour un quartier situé « au cœur de la ville ». Sur le volet énergie, un réseau de chaleur biomasse/bois dont le taux d'EnR sera supérieur à 80 % sera mis en place.

Aujourd'hui, l'aménageur du quartier (COGEDIM) fait à nouveau appel à l'Esperluette pour entamer une réflexion sur l'inclusion des personnes avec fragilités / vulnérabilités, dont les personnes en situation de handicap font partie, à l'échelle du quartier. La problématique évoquée est : « **Santé et bien-être pour les personnes en situation de fragilité dans les espaces publics** »

- L'idée sous-jacente d'une **hospitalité des espaces publics** pour tous
- L'enjeu de fond de **l'inclusion** des personnes en situation de fragilité et de leur intégration dans la vie du quartier
- L'enjeu pour le projet : « que les espaces publics soient favorables à leur santé et à leur bien-être »

Ce contexte reste donc très favorable à l'accueil et à l'implantation de notre projet ; il influence de façon positive le déroulement du projet dans ses phases de programmation et de conception.

Accompagnement du groupe-projet

Poursuite de l'animation des 5 commissions de travail ; celles-ci évoluent en fonction des priorités de l'année et des actualités du moment.

Construction du projet

Travail multi partenarial avec les opérateurs du projet : l'Esperluette, Habitat & humanisme, Patrimoine et Cogedim, sur la finalisation des plans et prestations avant dépôt du permis de construire et signature du contrat de vente VEFA ; **le contrat de vente VEFA a été signé par le bailleur social auprès du constructeur le vendredi 18 décembre 2020.**

Organisation du fonctionnement et de la gouvernance : réflexions en interne au sein du groupe-projet et élargie avec Habitat & humanisme ; **la réflexion collective avec le bailleur social va démarrer en 2021, à raison d'une fois par mois.**

Recherche et choix des modalités effectives d'accompagnement individuel et collectif des personnes en situation de handicap : profils "ressources", coordination et organisation pertinente, choix techniques et mobilisation des moyens financiers, travail avec les organismes publics concernés par l'ensemble du projet.

ð Travail à poursuivre en 2021 avec souhait d'ouvrir les candidatures pour accéder aux appartements dès début 2022

Pourquoi ?

Afin d'affecter dès 2022 les appartements, pour que les personnes en situation de handicap puissent, si nécessaire, faire des demandes de financements pour des aménagements complémentaires auprès de la MPDH ; la durée de traitement des dossiers de demandes de financements complémentaires pour l'aménagement du domicile est d'environ 1 an. Nous souhaitons que les futurs habitants puissent procéder aux adaptations nécessaires dès leur entrée dans le logement en 2023.

Sensibilisation et information

Sensibilisation des institutions, échanges et recherche de collaborations pour le fonctionnement du projet.

Accueil de stagiaires pour réaliser une étude de territoire

Objectif : réaliser un état des lieux avec la problématique suivante : quel accueil et quel soutien / accessibilité pour les personnes en situation de handicap dans le quartier ?
Quels besoins des acteurs de proximité pour accueillir la diversité des personnes ?

Contribution aux Cahiers de l'Actif, revue médicosociale : numéro à paru en décembre 2020 sur l'habitat inclusif.

Participation à l'Observatoire de l'Habitat Inclusif avec notamment, contribution à la mission *Piveteau* ayant aboutie au « rapport Piveteau Wolform » du 26 juin 2020.

Financement

Nous avons bénéficié en 2020 de la confiance de nouveaux financeurs sur la fiabilité de notre projet :

- o 15 000 € accordés par le Crédit Agricole Assurances,
- o 10 000 € par la Fondation Castorama et
- o une campagne de crowdfunding soutenue par Les Petites Pierres ayant permis de rassembler 20 000 € (77 donateurs en 5 jours /!\).

Une nouvelle campagne de crowdfunding sera lancée et soutenue par Les Petites Pierres en début d'année 2021 afin de tenter de rassembler les sommes manquantes (17 000 €) pour une adaptation optimale des 10 logements de l'habitat inclusif.

Valorisation

Au-delà des organismes concernés par la question du Handicap, notre projet touche des acteurs de la société civile non directement concernés par cette problématique (aménageur, promoteur, bailleur social, ...) (cf leur témoignage dans la contribution aux Cahiers de l'Actif). Nous espérons que la réussite de ce projet les encourage dans d'autres démarches similaires.

A terme, l'Esperluette a la volonté de réaliser un "cahier-repère" de l'habitat inclusif en co-construction avec partenaires et collaborateurs pertinents, qui pourrait être diffusé par l'ensemble des acteurs du handicap et du logement sur le territoire local. **Ce travail de capitalisation et de partage a déjà bien débuté**, notamment par la réalisation du Cahier de Fiches-Espaces encadré par Vitam Ingénierie et qui a déjà été transmis à 2 autres associations porteuses de projets d'habitat inclusif : à chacun de l'agréments de ces connaissances afin de le rendre le plus exhaustif possible.

L'Esperluette continue de répondre à des sollicitations d'autres associations ou institutions pour partager son expérience en matière d'habitat inclusif : la CPAM de Normandie, l'ASEI, la mairie de Toulouse, l'ARSEAA

VIII. Les références et partenaires de l'Esperluette

L'association est lauréate du prix Sandrine RIAUDO 2013 organisé par la CPAM de la Haute Garonne qui récompense les actions en faveur des personnes en situation de handicap, du prix HANDI-CULTURE 2009 et 2011 et a été sélectionnée au niveau régional pour la journée **Innov'Hand 2018** (catégorie Initiatives).



MERCI !

A toutes les personnes qui ont contribué au fonctionnement et au dynamisme de l'association : membres du bureau, familles, intervenants, bénévoles, amis, partenaires, donateurs et participants.

Pour leur confiance, leur collaboration, leur soutien financier, matériel et / ou humain.





MAIRIE DE  **TOULOUSE**
www.toulouse.fr





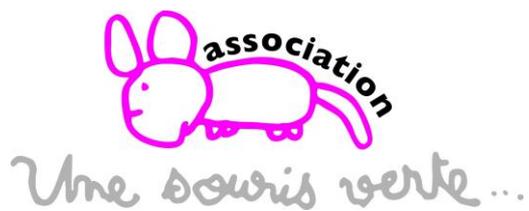
LA HUTTE FINALE

groupement citoyen pour un habitat partagé



AFTC

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
ET CÉRÉBRO-LÉSÉS



Nos coordonnées



05.61.80.89.34



48 ter rue Louis Plana
31500 Toulouse



lesperluette31@gmail.com



<http://lesperluette31.wifeo.com>



Métro ligne A
station Roseraie
puis Bus 19
(arrêt Soupetard)



<http://www.facebook.com/lesperluette.toulouse>